



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2011-2012
JEUNES (7 à 12 ans)

BRIGNAIS FULL CONTACT

www.brignaisfullcontact.fr

E-mail : contact@brignaisfullcontact.fr

Blog : <http://brignaisfullcontact.blogspot.com>

Les cours ont lieu :

Au complexe BRI'SPORT (25, rue Paul Bovier Lapiere 69530 BRIGNAIS), les samedis
Au complexe Pierre Minssieux (Boulevard des sports 69530 BRIGNAIS), les jeudis

HORAIRES DES COURS de septembre 2011 à juin 2012 :

SAMEDI DE 11H à 12H (Hors vacances scolaires)

JEUDI DE 17H à 18H (Hors vacances scolaires)

TARIFS :

Cotisation annuelle avec licence (jeunes de 7 à 12 ans) : **100 €**

POUR S'INSCRIRE

- * 1 photo (obligatoire avec le nom et prénom au verso)
- * 1 certificat médical (apte à pratiquer le Full Contact, pour les compétiteurs apte à pratiquer le Full Contact en compétition et daté à partir du 1 septembre 2011)
- * 1 Autorisation parentale annuelle à la pratique du Full Contact
- * Remplir le questionnaire ci-dessous
- * Le règlement

PARENTS :

NOM : PRENOM :

JEUNE :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TEL : TEL MOBILE :

E-MAIL :

REGLE LA SOMME DE : EN ESPECE / PAR CHEQUE

M.....Reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur du Brignais Full Contact

SIGNATURE DES PARENTS OBLIGATOIRE

SIGNATURE

Règlement intérieur de BRIGNAIS FULL CONTACT

Article 1 : Tout membre de BRIGNAIS FULL CONTACT s'engage sur l'honneur à respecter les règlements inscrits à l'entrée des complexes BRI'SPORT, Pierre MINSSIEUX et sur la fiche d'inscription qui lui a été remis lors de son adhésion.

Il s'engage en particulier à se conformer à toutes les directives spéciales qui pourraient être émises par la ville de Brignais. Le non-respect de cet engagement entraîne automatiquement l'exclusion de l'association.

Article 2 : L'accès aux complexes BRI'SPORT et Pierre MINSSIEUX est strictement réservé aux membres actifs de l'association.

Article 3 : Il est demandé à tout membre de ne pas fumer, de ne pas rentrer en chaussures dans la salle d'entraînement.

Article 4 : Il est demandé à tout membre de respecter les autres membres de l'association ainsi que les membres d'autres associations fréquentant les complexes. Tout comportement agressif, insultes envers un membre cité ci-dessus entraînera l'exclusion de l'association.

Article 5 : Le BRIGNAIS FULL CONTACT étant affilié à la Fédération Française de Sports de Contact demande à ses adhérents de porter la tenue d'un Full Contact (un Tee-shirt blanc ou celui du club, un pantalon de Full Contact et ceinture). Pour les débutants, un bas de survêtement sera toléré jusqu'à janvier.

Article 6 : Afin de ne pas surcharger les cours, le BRIGNAIS FULL CONTACT peut être amené à refuser une ou plusieurs candidatures.

Article 7 : L'inscription est annuelle, possibilité d'un report des cours suite à une blessure (**certificat médical obligatoire**). Aucun remboursement ne sera possible.

Article 8 : Le Brignais Full Contact décline toute responsabilité pour les accidents survenant dans la salle de musculation du complexe du BRI'SPORT (pour des mesures de sécurité la salle est interdite d'utilisation).

Article 9 : Le règlement intérieur doit être dûment daté et signé

Article 10 : La libération des locaux doit être effectuée ¼ d'heure après la fin des cours.